

**PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
n° 3 du lundi 8 février 2016**

Effectif : 24

Président : Monsieur VILLESECHE

Secrétariat : Madame DETTLING

QUORUM : 13

Membres absents excusés

Messieurs ARTHAUD BERTHET et PUTHON et Mesdames PROVENT, LAGRANGE et MANGEANT.

Membres présents

Messieurs VILLESECHE, GRIVA, COZIAN, DROUX et JACQUEMIN
Mesdames DETTLING, POLLIER, BARBIER, BOUILLOT, CHEVARIN, KOPAC, MERITTO, BIDAL, CARRIOT, MANGEANT, BOURDON, TRACOL et MANGEANT Marie-Anne

Membres présents : 19

Date de la convocation : 26 janvier 2016

<u>I – AFFAIRES GENERALES</u>	Cadre réservé à l'autorité de contrôle
<p>Le chef d'établissement remercie les membres élus de leur présence et le quorum étant atteint, ouvre le 3^{ème} CA de l'année à 18 h 05 avec 18 personnes.</p> <p>1- Approbation du PV du CA du 30 novembre 2015 :</p>	
<p>Votants : 18 Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0</p>	
<p>2- Approbation de l'ordre du jour du Conseil d'Administration du 8 février 2016 : Personne ne demandant la parole, Monsieur le Principal propose de voter l'ordre du jour.</p>	
<p>Votants : 18 Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0</p>	

**PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
n° 3 du lundi 8 février 2016**

M. le Principal explique la modification dans la composition des membres du conseil d'administration : M. PUTHON Jérôme représente la mairie de Yenne.

- 3- M. le Principal informe le C.A. en toute transparence, de la lettre de mission que lui a fixée M. le Directeur académique de la Savoie après leur rencontre et un diagnostic, avec les axes de progrès à atteindre pour 3 ans dans un collège avec 320 élèves en milieu rural défavorisés avec la mise en œuvre de la réforme du collège, la poursuite des actions du contrat d'objectifs.

Arrivée à 18 h 15 de Mme Bouillot.

**PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
n° 3 du lundi 8 février 2016**

<u>II - Questions pédagogiques</u>	Cadre réservé à l'autorité de contrôle
<p>1 : Semaine à un autre rythme du 5 au 8 avril 2016 avec changement de l'emploi du temps et nombreuses interventions extérieures en lien avec le CESC (voir les explications dans la partie financière)</p> <p>M. le Principal explique la semaine banalisée due à l'investissement du projet musical avec le collège de Novalaise qui entraîne 70 élèves de notre collège pour un spectacle musical et théâtral ainsi que plusieurs professeurs encadrants.</p> <p>M. le Principal demande l'autorisation au C.A. pour l'organisation du temps scolaire à un autre rythme avec l'intervention de plusieurs intervenants extérieurs et propose le vote :</p> <p>M. le Principal continue de présenter au vote les différentes conventions pour l'organisation de cette semaine banalisée (dans questions financières)</p>	
<p>Votants : 19 Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 0</p> <p>ADOPTION DE L'ACTE</p>	
<p>2 : Liaison avec les écoles du secteur</p> <p>M. le Principal explique son intention d'aller intervenir dans les écoles primaires du secteur entre le 21 mars et le 1^{er} avril afin de présenter le collège. Les rendez-vous sont pris. Il a réalisé un flyer à distribuer aux familles avec des explications sur les actions menées, le foyer du collège ainsi que l'UNSS.</p> <p>Il rappelle l'immersion de professeurs des écoles de 4 écoles du secteur au collège. L'immersion des professeurs du collège dans les écoles primaires aura lieu en mai 2016, il lance un appel aux enseignants du collège. La journée J5 sur la réforme du collège aura lieu également en mai.</p> <p>3 : Dotation Générale</p> <p>La commission permanente s'est réunie le mardi 2 février, suite à un conseil pédagogique du jeudi 28 janvier.</p>	

**PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
n° 3 du lundi 8 février 2016**

Les effectifs prévus à la rentrée sont de 89 élèves en 6^{ème}, 87 élèves en 5^{ème}, 75 élèves en 4^{ème} et 69 élèves en 3^{ème} soit un effectif total de 320 élèves.

Sont ainsi prévues **14 divisions**.

La DG allouée est de 408.5 Heures (383.5 HP + 25 HSA) + 6.75 IMP.

Les enseignants s'inquiètent du mode de calcul opéré par la Direction Académique de la Savoie : en effet, 14 divisions à 28.75 h auquel on rajoute les heures statutaires de 8 h (6 h pour l'UNSS et 2 h pour les labo de SVT et SPC) donnent 410.5 heures. Il manquerait donc 2 h.

Ils font lecture d'une motion allant dans ce sens (demande d'une augmentation de 2 de la DG allouée)

Votants : 19

Pour : 18

Contre : 1

Abstention : 0

ADOPTION DE LA MOTION

Ventilation de la DG :

Niveau 6^{ème} :

En sciences, les enseignants vont travailler 3 thèmes communs sur l'année complète : coût pour la DG de 1 h

En Lettres, ajout de 0.5 h prof pour la mise en place de l'AP

En Anglais, ajout de 0.5 h prof pour la mise en place de l'AP

En Mathématiques, ajout de 0.5 h prof pour la mise en place de l'AP

Niveau 5^{ème} :

Toutes les classes vont bénéficier d'une heure de latin.

Niveau 4^{ème} :

En Lettres, ajout de 0.5 h prof pour la mise en place de l'AP

En Maths, ajout de 1 h prof pour la mise en place de l'AP

En LV2, ajout de 0.5 h prof pour la mise en place de l'AP

Enseignement de complément latin : 2 h

Niveau 3^{ème} :

En Lettres, ajout de 0.5 h prof pour la mise en place de l'AP

**PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
n° 3 du lundi 8 février 2016**

Création d'un 3^{ème} groupe en italien

Enseignement de complément latin : 2 h

M. Le Principal fait remarquer que le collège ne va plus bénéficier à la rentrée 2016 des 330 HSE liées à l'accompagnement éducatif.

Moyens par disciplines :

Suppression du poste de PEGC Maths SPC (départ en retraite) et création d'un poste de certifié en MATHEMATIQUES.

M. Villeseche explique les notions de CSD , CSR et BMP.

Votants : 19

Pour : 19

Contre : 0

Abstention : 0

ADOPTION DE L'ACTE

**PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
n° 3 du lundi 8 février 2016**

III- Questions financières	Cadre réservé à l'autorité de contrôle
<p>Convention et contrat :</p> <p>1 : Convention Fédération Française des Motards en colère, intervention le 6 avril 2016 pour 3 classes de niveau 4^{ème}. Coût de l'intervention 54 €.</p>	
<p style="text-align: center;">Votants : 19 Pour : 19 Contre : Abstention :</p> <p style="text-align: center;">ADOPTION DE L'ACTE</p>	
<p>2 : Convention avec Génération numérique : intervention le vendredi 10 juin 2016 pour 6 classes de 5^{ème} et 4^{ème} pour 3 séances de 2 heures et un coût de 370 €. Cette intervention sur les dangers d'internet, expliquée par Mme Pollier, aurait dû intégrer la semaine banalisée, mais irréaliste pour l'association à cette période. Très importante pour les élèves, donc présentée aux membres du C.A. M. le Principal va essayer de faire venir les parents pour les addictions à Internet/ Facebook.</p>	
<p style="text-align: center;">Votants : 19 Pour : 19 Contre : Abstention :</p> <p style="text-align: center;">ADOPTION DE L'ACTE</p>	
<p>3 : Convention avec Mme Marie TRANCHET, association MNT 73, pour une intervention le jeudi 7 avril auprès des élèves de 3^{ème}. Cette personne a perdu un enfant de 19 ans à Chambéry en 2005 et depuis a créé cette association afin de parler aux élèves des dangers de la route. La charte académique est respectée, Mme Tranchet interviendra par petits groupes de 15 élèves et avec un représentant de l'Education nationale.</p>	

**PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
n° 3 du lundi 8 février 2016**

<p>Votants : 19 Pour : 19 Contre : Abstention :</p> <p>ADOPTION DE L'ACTE</p>	
<p>4 : Convention avec la Prévention routière pour intervention mardi 5 avril au matin auprès de 3 classes de 5^{ème}. Sous forme de conférence/ateliers sur les produits illicites.</p>	
<p>Votants : 19 Pour : 19 Contre : Abstention :</p> <p>ADOPTION DE L'ACTE</p>	
<p>5 : Convention avec le planétarium de Saint François de Sales, association randonnées et astronomie pour une intervention au collège une journée durant la semaine à un autre rythme du 5 au 8 avril 2016. Mme Fauroux explique que l'année dernière les élèves avaient bénéficié de la visite du planétarium de Saint François de Sales à titre gratuit. Pour un problème de météo la sortie du 12 février a été annulée. Donc possibilité de faire venir le planétarium en structure gonflable sur le plateau sportif, pour le programme des 6^e et 4^e. Mme Bourdon, gestionnaire du collège de Novalaise précise que cette intervention se fait dans son collège et est très appréciée des élèves et professeurs.</p>	
<p>Votants : 19 Pour : 19 Contre : Abstention :</p> <p>ADOPTION DE L'ACTE</p>	

**PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
n° 3 du lundi 8 février 2016**

6 : Convention avec la mairie de Yenne, pour 4 associations yennes (ADMR – Gym Rythmique - Gym Volontaire et Yoga), pour le prêt de la salle de réunion et la salle de musique du collège les 9 et 10 mars et 5, 6 et 7 avril 2016 en contre partie de la salle des fêtes (du 5 au 8 avril 2016) pour les répétitions et le spectacle de la chorale/théâtre du collège.
Suite à la rencontre avec M. Puthon et M. Pacalet pour le problème du prêt de la salle des fêtes de Yenne.
Un accord a été trouvé afin de ne pas déplacer les élèves sur la commune de La Bridoire.

Mme Carriot (parent d'élève) trouve dommage d'ouvrir les portes du collège pour avoir la salle des fêtes de la commune.
Mme Barbier explique la convention tripartite avec le conseil départemental, propriétaire des locaux.

Votants : 19
Pour : 19
Contre :
Abstention :
ADOPTION DE L'ACTE

7 : Convention avec l'Association des Amis de la Jeunesse et des Sports au centre nautique Le Bourget du Lac. Tout part d'un projet pédagogique, objectif LAC pour le niveau 5^{ème} en lien avec le projet SCIENCES pour 76 élèves en 2 groupes du 13 juin au 17 juin 2016

Votants : 19
Pour : 19
Contre :
Abstention :
ADOPTION DE L'ACTE

Le stage permettant la réalisation de 2 objectifs de la classe de 5^{ème} :
Réalisation d'un cycle d'EPS d'activités nautiques (Bourget du Lac) sur 2 journées et demi ;
L'aboutissement du Projet Sciences mené tout au long de l'année dans chaque classe de 5^{ème}.
Vote de la participation des familles en 2 groupes :
Lundi 13 juin 9 heures au mercredi 15 juin 2016 à 13 heures (2 nuitées)
Mercredi 15 juin à 13 heures au vendredi 17 juin 2016 à 17 heures (2 nuitées).
Participation demandée aux familles : 33 € par élève

**PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
n° 3 du lundi 8 février 2016**

<p>Votants : 19 Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 0 ADOPTION DE L'ACTE</p>	
<p>Vote de l'acceptation du don de 2052 € du foyer socio-éducatif du collège Charles Dullin de Yenne, pour la semaine Lac au Bourget du Lac pour 76 élèves de 5^{ème} pour la semaine du 13 au 17 juin 2016. Sous réserve du vote du C.A. du Foyer.</p>	
<p>Votants : 19 Pour : 19 Contre : Abstention : ADOPTION DE L'ACTE</p>	
<p>8 : Le conseil d'administration autorise le chef d'établissement à signer le contrat avec la poste pour le renouvellement de la boîte postale pour l'année 2016.</p>	
<p>Votants : 19 Pour : 19 Contre : Abstention : ADOPTION DE L'ACTE</p>	
<p>9 : Contrat annuel 2016 avec l'entreprise PRO SERVICES ENVIRONNEMENT pour 3 interventions sur la dératisation.</p>	
<p>Votants : 19 Pour : 19 Contre : Abstention : ADOPTION DE L'ACTE</p>	

**PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
n° 3 du lundi 8 février 2016**

--	--

<u>III- Questions diverses</u>	Cadre réservé à l'autorité de contrôle
<p>1 : Rappel des formations des enseignants dans le cadre de la réforme du collège.</p> <p>J2 (janvier/février) : sur 3 mardis, tous les enseignants ont participé à une journée de formation</p> <p>J3 à venir (mars/avril) : des formations disciplinaires vont être organisées</p>	

**PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
n° 3 du lundi 8 février 2016**

2 : Mardi 1^{er} mars à 18 heures, réunion sur l'orientation post 3^{ème}.

Invitation des Proviseurs de 3 lycées du bassin chambérien pour une présentation aux familles des formations du LP la Cardinière, du Lycée Louis Armand et du Lycée Hôtelier de Challes les Eaux. Un temps d'échange est prévu. Tous les enseignants sont invités à cette réunion.

3 : Diagnostic de sécurité et PPMS

Il a été retrouvé un diagnostic de sécurité datant de 2010 et le PPMS datant de 2007. Suite aux évènements de novembre 2015, il est demandé à chaque EPLE de mettre à jour son PPMS en y incorporant la partie « attentat ou intrusion extérieure ». M. Le Principal a reçu l'Equipe Mobile de Sécurité du rectorat. Le PPMS va être remis à jour.

Il est prévu d'envoyer une information à toutes les familles avant d'effectuer un exercice d'alerte « attentat ou intrusion ».

4 : les nouvelles du four

M. Le Principal remercie le Conseil Départemental pour l'achat programmé d'un nouveau four. Il remercie Mme Elefterakis (cuisinière) pour sa réactivité suite aux nombreuses pannes de ce four.

A 19 h 30, M. le Principal lève la séance.

La secrétaire de séance
Mme Dettling

Le Président
M. Villeseche